

RAPPEL

30/01/2026

Rappel de GEAL BV

Produits : crêpes de la marque CRÊPES DE BRUGES

Problématique : présence possible de Listeria monocytogenes

GEAL BV retire les crêpes de la marque CRÊPES DE BRUGES décrites ci-dessous de la vente et les rappelle auprès des consommateurs en raison de la présence possible de Listeria monocytogenes.

GEAL BV demande à ses clients de ne pas consommer ces produits et de les ramener au point de vente dans lequel ils ont été achetés.

Description des produits :

- Nom du produit : CRÊPES
- Marque : CRÊPES DE BRUGES
- Dates de péremption (DLC) : 6/2/2026, 9/2/2026, 13/2/2026, 16/2/2026
- Numéros de lots :

D06/02/2026C

C09/02/2026C

C13/02/2026C

D13/02/2026C

E13/02/2026C

G13/02/2026C

H13/02/2026C

G16/02/2026C

- Période de vente : du 15/1/2026 au 16/2/2026
- Nature de l'emballage : emballage plastique
- Poids : 500g



Les produits ont été distribués par différents points de vente.

Pour toute information complémentaire, contactez GEAL BV : quality@yummybakery.eu ou +32 50 320 213.